

-=-= MAIRIE DE LABRUGUIERE -=-=-

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le NEUF AVRIL à VINGT heures le Conseil Municipal de la Commune de LABRUGUIERE dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur David VEAUTE.

David VEAUTE, Maire, Sophie ASSEMAT, Alexandre NEGRE, Laure LOMBELLO, Stéphane GILABERT, Laurence KASATENKO, Jérémie LEMOINE, Carole GAU, Patrick BOURGUES, Isabelle ZIEGELÉ, Stéphane CAYRE, Karine HERCOVITZ, Axel EVENO, Soline ROUTELOUS, Georges MARIGO, Nathalie ANDRIEU, Jean-François GARCIA, Rose DURAND, Boris VIDAL, Mathilde GALONNIER, Régis SIGUIER, Magali FABRE, Bérengère JULIEN, Nathan HEUILLET, Sylvain BADIA, Anne-Marie NEGRE

REPRESENTES :

<i>Karine JEAY</i>	<i>procuration à</i>	<i>Laurence KASATENKO,</i>
<i>Roland BIAGUI</i>	<i>procuration à</i>	<i>Jérémie LEMOINE,</i>
<i>Jean-Yves GUEGUEN</i>	<i>procuration à</i>	<i>Bérengère JULIEN</i>

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle ZIÉGELÉ

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Création des Commissions Thématiques et Composition des Commissions Municipales

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- La création de 5 commissions thématiques :
 - « Affaires Générales, Finances, Intercommunalité, Sécurité » : 11 membres

Sophie ASSEMAT, Alexandre NEGRE, Jérémie LEMOINE, Carole GAU, Isabelle ZIÉGELÉ, Stéphane CAYRE, Magali FABRE, Boris VIDAL, Karine JEAY, Bérengère JULIEN, Sylvain BADIA

- « Associations, Sport, Animation » : 11 membres

Patrick BOURGUES, Alexandre NEGRE, Stéphane GILABERT, Carole GAU, Axel EVENO, Jean-François GARCIA, Georges MARIGO, Rose DURAND, Jean-Yves GUEGUEN, Nathan HEUILLET

- « Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse, Affaires Scolaires, Affaires Sociales » : 11 membres

Laure LOMBELLO, Laurence KASATENKO, Carole GAU, Karine HERCOVITZ, Mathilde GALONNIER, Nathalie ANDRIEU, Rose DURAND, Roland BIAGUI, Jean-Yves GUEGUEN, Anne-Marie NEGRE

- « Urbanisme, travaux, Environnement, Forêt » : 15 membres

Jérémie LEMOINE, Sophie ASSEMAT, Alexandre NEGRE, Axel EVENO, Stéphane CAYRE, Magali FABRE, Régis SIGUIER, Jean-François GARCIA, Boris VIDAL, Karine JEAY, Georges MARIGO, Bérangère JULIEN, Sylvain BADIA, Nathan HEUILLET

- « Communication, Citoyenneté, Culture » : 11 membres

Stéphane GILABERT, Sophie ASSEMAT, Jérémie LEMOINE, Carole GAU, Stéphane CAYRE, Jean-François GARCIA, Isabelle ZIÉGELÉ, Soline ROUTELOUS, Nathan HEUILLET, Anne-Marie NEGRE

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Commission d'appel d'offres - Constitution d'une liste CAO unique - Élection des membres titulaires et suppléants**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

Membres titulaires :

- Alexandre NEGRE
- Jérémie LEMOINE
- Stéphane CAYRE
- Georges MARIGO
- Bérangère JULIEN

Membres suppléants :

- Sophie ASSEMAT
- Boris VIDAL
- Régis SIGUIER
- Carole GAU
- Sylvain BADIA

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : présentation de la liste des commissaires**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
1. Jérémie LEMOINE	1. Claude GUILHOT
2. Francis LACAN	2. Boris VIDAL
3. Delphine PUECH	3. Corinne VALLES
4. Daniel ARQUIER	4. Jean-Louis CADAMURO
5. Philippe DELPAS	5. Michel CAMANES
6. Jean-Claude PERIE	6. Manuel INIGO
7. Claude SIGUIER	7. Francis BOUYSET
8. Jean-Guillaume DE VILLENEUVE	8. Jean-François GARCIA
9. Laurent ERNENWEIN	9. Claude SIREYJOL
10. Brice ROUANET	10. Christian BEC
11. Georges MARIGO	11. Alexandre ROUANET
12. Claire LOUBERSAC	12. Stéphane CAYRE

13. Sandra GUTOWSKI	13. Jean-Claude ALCAÏDE
14. Cécile RIGODANZO	14. Jean-Pierre BAYSSETTE
15. Christian BRU	15. André ROQUES
16. Simone GUINEDOR	16. Catherine ROUANET

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Fixation du nombre des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - Election des représentants du Conseil Municipal au CCAS (CCAS)**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- Le Maire, président de droit
- Laurence KASATENKO
- Karine HERCOVITZ
- Carole GAU
- Magali FABRE
- Isabelle ZIÉGELÉ
- Nathalie ANDRIEU
- Anne-Marie NEGRE

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Election et désignation des délégués du Conseil Municipal au sein des organismes extérieurs**
- Syndicat Départemental d'Électrification du Tarn (SDET)

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- Jérémie LEMOINE
- Régis SIGUIER

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc (PNRHL)**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- 2 membres titulaires
 - David VEAUTE, Maire
 - Boris VIDAL
- 2 membres suppléants
 - Stéphane CAYRE
 - Jérémie LEMOINE

La délibération est adoptée avec 28 voix pour et 1 abstention (Bérengère JULIEN)

- Tarn Habitat – commission d’attribution (CALEOL)

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- Monsieur David VEAUTE, Maire, ou sa représentante Madame Karine HERCOVITZ

La délibération est adoptée l’unanimité

- Conseil d’Administration de la Maison de Retraite

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- David VEAUTE, Maire
- Laurence KASATENKO
- Carole GAU
- Sophie ASSEMAT

La délibération est adoptée avec 28 voix pour et 1 abstention (Bérengère JULIEN)

- Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- David VEAUTE, Maire ou sa représentante Carole GAU

La délibération est adoptée l’unanimité

- Collège de la Montagne Noire

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- David VEAUTE, Maire ou sa représentante Carole GAU

La délibération est adoptée l’unanimité

- Association OGEC Saint-Dominique

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

David VEAUTE, Maire ou sa représentante Carole GAU

La délibération est adoptée l’unanimité

- Musée Arthur Batut

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- David VEAUTE, Maire ou son représentant Stéphane GILABERT

La délibération est adoptée l’unanimité

- **Développer Labruguière**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :
David VEAUTE, Maire ou son représentant Alexandre NEGRE

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Correspondant « défense »**

Le Maire propose au Conseil Municipal la désignation de Stéphane GILABERT pour occuper cette fonction de « Correspondant Défense ».

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Correspondant « Tempête »**

Le Maire propose au Conseil Municipal la composition suivante :

- Patrick BOURGUES, en qualité de correspondant tempête titulaire
- Stéphane CAYRE, en qualité de correspondant tempête suppléant

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire – article L.2122-22 du CGCT**

Le Maire propose au Conseil Municipal de lui accorder une délégation de pouvoirs, dans les conditions exposées dans la délibération

La délibération est adoptée avec 26 voix pour et 3 abstentions (Bérengère Julien, Jean-Yves Gueguen, représenté et Nathan Heuillet)

- **Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal concernant les emprunts – article L.2221-22 du CGCT**

Le Maire propose au Conseil Municipal de lui accorder une délégation en matière d'emprunt, pendant toute la durée de son mandat,

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement**

Le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à recruter dans le respect de la procédure recrutement

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Droit à la formation des élus**

Le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer suite à son renouvellement, sur les orientations et les crédits affectés à la formation des conseillers municipaux.

La délibération est adoptée l'unanimité

<u>AFFAIRES FINANCIERES</u>

- **Adoption du Règlement Budgétaire et Financier**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le règlement budgétaire et financier qui formalise les règles internes à une collectivité applicables en matière budgétaire et financière

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Détermination de l'enveloppe maximale des indemnités des élus**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'octroyer les indemnités de fonctions sur la base de l'enveloppe globale 120 780.35 €

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Fixation indemnités de fonctions du Maire**

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 28.80 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Fixation des indemnités des Adjoints au Maire**

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire, au taux de l'indice brut terminal de la fonction publique

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Fixation indemnités aux conseillers titulaires de délégations**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer, le montant des indemnités, pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers municipaux délégués

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Présentation et vote du Compte Financier Unique 2025 concernant :**

- **Budget Principal**

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Budget Pompes Funèbres**

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Budget Cinéma**

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Affectation du résultat**

- **Budget Principal**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter :

⇒ 470 098,58 € au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé,

⇒ 3 063 057,45 € au compte 002 : excédent de fonctionnement reporté,

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Budget Pompes Funèbres**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter :

⇒ 56 624,53 € au compte 002 : Excédent d'exploitation reporté

La délibération est adoptée l'unanimité

- **Budget Cinéma**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter :

⇒ 8 380,05 € au compte 002 : Résultat de fonctionnement reporté, en

Dépenses de la section de fonctionnement.

La délibération est adoptée l'unanimité

Débat d'Orientation Budgétaire :

- **Budget Principal**
- **Budgets annexes**
 - **Pompes Funèbres**
 - **Cinéma**

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du Débat d'Orientation Budgétaire

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Délégations - Décisions prises selon la délégation de compétence

- Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Décision du 24 février 2026 sur le bien cadastré section G n° 1515, sis 2 rue Jean-Loup Sieff – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 25 février 2026 sur le bien cadastré section AC n° 97, 98, 99, sis 6 avenue Henri Simon – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 26 février 2026 sur le bien cadastré section G n° 90, sis 18 avenue Arthur Batut – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 4 mars 2026 sur le bien cadastré section C n° 276, sis 7 place d'En Sire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 4 mars 2026 sur le bien cadastré section AB n° 771, sis 12 impasse Robert Schuman – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 mars 2026 sur le bien cadastré section B n° 480, 733, 734, 1276, 1288 sis 2348 chemin des Bruzes – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 mars 2026 sur le bien cadastré section AB n° 923 sis boulevard de la République – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 13 mars 2026 sur le bien cadastré section AB n° 565, 567 sis 46 allée Louis Amat – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 mars 2026 sur le bien cadastré section A n° 449, 453, 600, 602, 605 sis 19 avenue de la Montagne Noire – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 17 mars 2026 sur le bien cadastré section I n° 232, 234 sis 97 rue de la Nauc – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 19 mars 2026 sur le bien cadastré section F n° 934, 935, 936, 938 sis 135 chemin de Ferrissou – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 23 mars 2026 sur le bien cadastré section AE n° 339 sis 6 rue Jean Mermoz – 81290 LABRUGUIERE

Décision du 1^{ER} avril 2026 sur le bien cadastré section K n° 350, 613, 616, 617, 621, 624, 619 sis 133 impasse de Saint Laurens – 81290 LABRUGUIERE

- **Arrêtés paraphés par la Maire selon la délégation de compétence**

Le 01/04/2026 : Arrêtés de délégations de fonctions aux Adjoints

- **Sophie ASSEMAT** : Affaires Administratives / Affaires Juridiques / Ressources Humaines
- **Alexandre NEGRE** : Finances / Système Informatique
- **Laure LOMBELLO** : Petite Enfance / Enfance
- **Stéphane GILABERT** : Communication / Citoyenneté / Culture
- **Laurence KASATENKO** : Action Sociale / Solidarité / Séniors
- **Jérémie LEMOINE** : Aménagement de l'Espace / Habitat / Urbanisme / Foncier / travaux
- **Carole GAU** : Affaires Scolaires / Jeunesse
- **Patrick BOURGUES** : Sports / Associations / Festivités

Le 01/04/2026 : Arrêtés de délégations de fonctions aux Conseillers Municipaux

- **Georges MARIGO** : Suivi des travaux en régie, Relations avec les équipes techniques
- **Jean-François GARCIA** : Suivi de la protection et de l'entretien de la forêt, Chemins et sentiers de randonnées et de promenades, Relations avec les associations patriotiques, Gestion des cérémonies et commémorations, Gestion du marché de plein vent ; Suivi du dispositif voisins citoyens et gilets orange
- **Karine HERCOVITZ** : Relations de proximité avec les habitants et les associations caritatives, Actions « Aller vers les habitants », Commission d'attribution des logements Tarn Habitat (CALEOL), Suivi de l'amélioration du cadre de vie : propreté et fleurissement de l'espace public en centre-ville
- **Soline ROUTELOUS** : Suivi de la gestion des supports de communication de la ville, Suivi du développement de la communication numérique / Site internet, Application mobile, Réseaux sociaux, E-communication, E-administration

La séance est levée à 22 h